

# Discrimination syndicale au ministère du travail ?

On ne compte plus les sales affaires et les faits de discrimination dans le Ministère, tellement ils sont nombreux. Ils perdent même de leur éclat par leur triste banalité. Parfois l'un ou l'autre est médiatisé, puis une huile est mutée ou démissionnaire.

Pourtant, ce qui est remarquable, c'est bien plutôt le sentiment d'amateurisme et d'insignifiance qui se dégage lorsque l'on est confronté aux personnes bien réelles responsables de ces dossiers. Quant à l'institution dans son ensemble, on a quelquefois peine à imaginer comment elle pourrait survivre longtemps à une telle absence de vision et de consistance. Mais après tout, qui a dit qu'il était besoin d'un esprit pour animer un corps, fût-il administratif ?

Vous vous souvenez de l'EPIT 2015 ? Nous vous avons rapporté la mésaventure d'un de nos camarades face à la direction de l'INT, en la personne de Bernard BAILBE, pourtant chevalier de la légion d'honneur. Mais si la médaille ne s'allumait que lorsque l'on est honorable, il y a fort à parier que les marchands de bougies feraient fortune.

En effet, la cellule *Allodiscrim*, mise à disposition des agents par un Ministère soucieux de son image diversitaire, a produit un rapport détaillé dont la conclusion est sans appel :

*« En conclusion et compte tenu des éléments en notre possession à ce jour, nous maintenons notre hypothèse de travail de traitement défavorable (prolongation de la formation de Monsieur BALMONT) potentiellement fondé sur le critère prohibé des opinions syndicales. »*

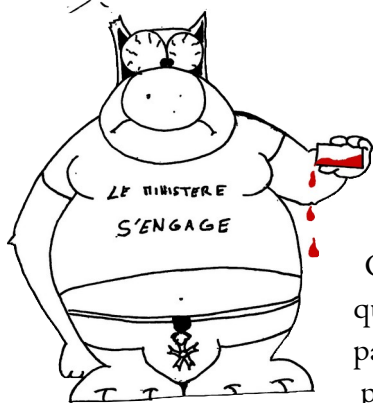
Sur la base de ce rapport intermédiaire, la cellule a interrogé la direction du ministère. Évidemment, aucune direction n'a souhaité répondre. L'agent a fait une demande de protection fonctionnelle dans le but de déposer une plainte pour discrimination syndicale.

DISCRIMINATIONS SYNDICALES : DRULÉE PROTESTE

Décision implicite de refus, sans surprise. C'est ainsi que nous avons maintenant un recours administratif, et une plainte pénale en cours d'instruction.

JAMAIS CONTENTS CEUX-LÀ  
TOUJOURS À VOIR LE VÉRRE  
À COÛTÉ VINE...

TOI, C'EST L'INT QUE J'AIMERAIS  
VOIR À COÛTÉ VIDE... DE SYNDICALISTES



Dans l'attente des conclusions judiciaires de ce dossier, il nous paraissait néanmoins important de tenir informés les agents de cette nouvelle histoire de répression anti-syndicale, tant elle est symptomatique, parmi tant d'autres, des dérives de notre ministère et de sa hiérarchie ces dernières années.

Cette même hiérarchie est incapable d'enrayer le rouleau compresseur qui lamine nos services depuis près de 10 ans, quand elle ne participe pas directement à la destruction du service public. Mais elle retrouve plein d'allant dès qu'il s'agit d'attaquer les militants syndicaux.

26 mars 2021



Fédération

Travail, Emploi et

Formation Professionnelle



🐦 cnt\_tefp

📘 cnttefp

📷 federation.cnt.tefp

📺 Cnt Tefp

🌐 <http://cnt-tas.org>

✉ [federation@cnt-tas.org](mailto:federation@cnt-tas.org)